

## Tarifs des ports Paudex vs Vevey, une différence notable et un point commun

A propos de l'article intitulé «Paudex remporte la guerre des tarifs du port» (24 heures du 4 février 2017).

L'article relate le rejet par le TF du recours contre les nouveaux prix des places d'amarrage dans le port de Paudex. Il fait référence aux recours déposés par notre association et un certain nombre de propriétaires de bateaux amarrés au port de plaisance de Vevey. Si le Tribunal administratif cantonal a donné raison aux recourants veveysans, c'est que la situation était différente sur plusieurs points. Et l'un de ces points - pas des moindres - est qu'à Paudex, le Conseil communal a voté un projet autofinancé alors qu'à Vevey, la même instance s'était opposée à l'augmentation des tarifs, et c'est la Municipalité qui a passé outre cette recommandation du Législatif.

Mais il existe un point commun dans la perception que pourrait avoir le public. Lequel? Il faut le chercher dans les propos du syndic de Paudex, Serge Reichen, qui, pour justifier cette augmentation, reprend l'idée que «le bateau est quand même un sport réservé à une certaine élite financière». Cette conception est également fort répandue à Vevey. A tort, ici comme là-bas. Certes, cette image est tenace, véhiculée par des visions de yachts de luxe parfois visibles dans des ports privés ou par des compétitions sponsorisées par des sociétés financières. Gardons cependant à l'esprit que si les personnes qui défendent cette opinion fréquentaient un peu plus les gens du lac, ils y rencontreraient des fonctionnaires, des ouvriers, des artisans, des apprentis et de modestes retraités qui font de la navigation une passion qui n'a pas forcément besoin de liasses de billets pour être exercée, en termes d'investissement matériel. On oublie aussi trop souvent que les navigateurs contribuent à animer le lac,



Le port de Paudex. ODILE MEYLAN

pour le plus grand plaisir des riverains et des touristes. (...)

**Marc Maurer,  
président de l'AUPV  
(Association des usagers  
des ports de Vevey)**

## Carnet noir Témoignage d'un temps hélas révolu

A propos de l'article intitulé «Pierre Gisling ne voulait pas d'un téléspectateur «voyeur»» (24 heures du 19 janvier 2017).

Merci à 24 heures d'avoir été le seul journal, en Suisse romande, à rendre hommage à Pierre Gisling, disparu en janvier dernier. Les passionnantes émissions artistiques et culturelles qu'il produisit et anima dans les années 70 et 80 témoignent d'un temps hélas révolu, celui où le petit écran avait encore l'ambition d'enrichir le téléspectateur. L'acteur Vincent Perez, qui participa adolescent aux émissions *Un regard s'arrête* et *Les aiguillages du rêve*, disait de lui dans un récent entretien pour le magazine *Génération* qu'il avait été comme un deuxième père, qu'il avait changé sa vie.

A l'heure où le mot culture semble être devenu un gros mot pour une Télévision romande obsédée par l'audience (la radio

semblant encore épargnée - jusqu'à quand?), il est absolument consternant que la RTS n'ait même daigné mentionner la disparition de son ancien chef du service art et société, ni lui rendre le moindre hommage. Sa lointaine successeur, Philippa de Roten (à la tête d'un département de 430 collaborateurs!), déclarait récemment dans un entretien qu'il n'y aurait pas d'avantage de spectacles vivants (musique, opéra, danse) sauf sur le site Internet dédié (quelle qualité d'écoute!), ni de nouveau magazine cinéma (les acteurs ne se déplacent plus); quant à la littérature... n'y pensez même pas.

On continuera donc de regarder l'excellente émission de François Busnel sur France 5, exemple même d'une télévision de service public qui assume son mandat. Ce n'est clairement plus le cas de la RTS. Nul doute que certains sauront s'en souvenir lorsqu'il faudra se prononcer, cette année, sur la suppression de la redevance radio-TV.

**François Bocherens,  
Gland**

## Polices locales Elles ne répondent pas aux normes, pourquoi?

A propos de l'article intitulé

## «Pourquoi cinq polices locales ne répondent pas aux normes» (24 heures du 6 février 2017).

Les réflexions de policiers locaux et de représentants d'autorités politiques résument bien la situation actuelle: la nouvelle organisation des polices locales ne répond pas aux attentes ni aux buts fixés par les défenseurs des polices coordonnées.

Pourtant, ces instances représentées dans les commissions savent que tout avait été développé et expliqué, notamment quant aux exigences d'une police moderne répondant aux attentes de la population. Outre les problèmes d'infrastructures connus dès le début - locaux, fusion, etc. - les questions de sécurité et de confidentialité, de service assuré 24 heures sur 24, de prise de plaintes n'ont pas été évaluées à leur juste valeur.

M. Pierre Zwahlen, ancien député, dit: «A entendre les interlocuteurs communaux de l'époque, tout était quasi prêt pour une réforme, mais il y a eu beaucoup plus de bonne volonté avant qu'après le vote.»

Un policier affirme que «le Canton avait tout intérêt à la mise en place de critères élevés. Avec des communes à la traîne, son but est de renforcer la police cantonale.»

Injuste! La police cantonale vaudoise, et toutes les polices

cantonales suisses, répondent à de hauts niveaux d'exigences dans le large spectre de missions tant sur le plan cantonal, qu'intercantonal et international. Elle assure toutes les interventions et gère tout le domaine judiciaire y afférent. La police cantonale a toujours fait preuve d'ouverture, collaboré avec les polices locales, donné des cours de formation et accueilli des stagiaires. Elle continue dans cette voie. Mais pourquoi les corps communaux n'ont-ils pas voulu intégrer cette organisation? Est-ce trop tard?

Vouloir jouer en ligue nationale supérieure sans en avoir toujours les moyens tout en restant dans les vestiaires d'une équipe de Ire ligue, est-ce bien raisonnable?

**André Schori,  
ancien chef de brigade à la  
police de sûreté et membre  
de Groupes de travail Police  
2000, Grandson**

## Elites Le programme du politicien

En 1964, Robert Escarpit, professeur de littérature à l'Université de Bordeaux, imagine *Le Littératron*, ordinateur capable, si on lui fait ingurgiter toute l'œuvre de Victor

Hugo, de ressortir un nouveau roman, hugolesque aussi bien dans l'esprit que dans le style.

On lui demande d'écrire la profession de foi d'un politicien.

«Le matériel livré par le Littératron représente la quintessence de la pensée politique. Cela commençait par: la politique, plus ça change, plus c'est la même chose. C'est tout copain, fripouille et compagnie. Si on en pendait quelques-uns, ça irait mieux. Les plus intelligents, c'est bien les plus bêtes. Les petits trinquent et les gros réchappent. Ce qu'il faut, c'est un homme à poigne.» Il y en avait ainsi vingt-cinq lignes jusqu'à la dernière phrase: «Ce sont toujours les mêmes qui se font tuer.»

L'inventeur est atterré. Mais il observe deux simples citoyens lisant leur journal. «C'est alors que je surpris sur leurs visages une expression que je devais par la suite retrouver bien des fois, et qui porte maintenant le nom d'effet Narcisse. C'est un mélange de satisfaction intime et de surprise... Les propres pensées du sujet lui étant réinjectées provoquent dans les neurones des centres supérieurs le déclenchement d'oscillations hypnogéniques et euphorisantes. En un mot, sans avoir conscience de se reconnaître dans ce qu'on lit ou ce qu'on entend, on se trouve plongé dans un état de béatitude réceptive qui élimine progressivement le sens critique.»

Le politicien fut triomphalement élu.

Cela date de 1964. C'est de l'histoire ancienne.

**Daniel Monthoux,  
Lausanne**

## Ecrivez-nous

Vos réactions, votre opinion nous intéressent.

Envoyez votre lettre à [courrierdeslecteurs@24heures.ch](mailto:courrierdeslecteurs@24heures.ch), ou à 24 heures, av. de la Gare 33, case postale 585, 1001 Lausanne. Le texte doit être concis (au maximum 1700 signes, espaces compris), signé, et comporter une adresse postale complète ainsi qu'un numéro de téléphone. La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres trop longues.

PUBLICITÉ

**L'information sous toutes ses formes!**

**Les Vaudois et le logement**

«24 heures» a interrogé un panel de lecteurs. Leurs attentes sont... dans un contexte pourtant tendu. Mais dans l'ensemble, ils se... plutôt satisfaits de leur propre logement.

57% C-IBI

64% 18% 23% 67% 17% 16%

Pour Contre Ne sait pas

**Profitez de cette  
offre d'abonnement  
exceptionnelle!**

**Rabais  
30%**

**6 mois pour CHF 199.-**  
~~CHF 289.-~~

Découvrez nos offres  
d'abonnement exclusives\* sur  
[www.promotion.24heures.ch](http://www.promotion.24heures.ch)  
\*ainsi que les conditions générales

**24heures**  
L'actualité augmentée